

Conditions générales

(Édition août 2017)

Païement des ateliers/cours

A l'issue de votre inscription, je vous enverrai une confirmation de participation faisant office de facture. Le délai de paiement indiqué est impératif. Votre inscription vous oblige à payer le prix de l'atelier. Le non-paiement de la facture ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

Nombre de participantes et déroulement des ateliers/cours

Afin d'assurer un parfait déroulement, je fixe pour chacun de mes cours un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Absences

Les absences peuvent en principe être rattrapées, selon les disponibilités et l'organisation des ateliers/cours.

Si pour une raison ou une autre, vous ne pouviez pas suivre un atelier qui a été confirmé, le remboursement ne s'effectuera que si vous m'informez de votre absence au minimum 2 semaines avant le début de l'activité. Dans le cas contraire aucun remboursement ne s'effectuera.

Assurance

L'assurance est sous la responsabilité du participant.

Modifications des programmes et des prix

Je me réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des Conditions Générales.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.